



**POUR UNE MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE
ET DÉMOCRATIQUE**

Nous avons décidé de rassembler nos forces afin de construire un horizon pour un Aveyron social et solidaire, écologiste et innovant où l'intérêt collectif et l'utilité sociale guident l'action politique du département.



Avec vous, nous voulons porter un projet ambitieux pour le **vivre ensemble en Aveyron**. Au lieu d'un monde fondé sur l'individualisme et la concurrence, nous sommes décidés à bâtir un avenir où chacun trouve sa place.

L'Aveyron est riche de son patrimoine, de ses femmes et de ses hommes qui ont su forger au fil du temps ses valeurs et faire prospérer ses terroirs autour de filières d'excellence, de l'agriculture à l'agroalimentaire en passant par l'élevage, le tourisme, l'industrie, l'artisanat, les énergies et l'environnement.

Malheureusement, comme ailleurs, **la crise économique et sanitaire entraîne une augmentation importante du nombre de chômeurs, de précaires**, de bénéficiaires des minimas sociaux, de familles fragilisées, sans compter les restructurations annoncées par la Bosch à Rodez et la SAM à Viviez. C'est le défi qui se pose à nous dans les prochains mois et les prochaines années.

Les choix opérés depuis de nombreuses années n'engagent pas l'Aveyron dans un modèle plus résilient, en capacité d'amortir les chocs tels que celui que nous sommes en train de vivre. **Pourtant, le Département aurait pu amorcer les virages nous permettant de prendre de l'avance. Il n'en est rien** : après ces années de gestion par une majorité de droite, sans perspective, **sans imagination ni innovation**, avec une politique de solidarité trop souvent minimale, **le Département a vu s'affaiblir sa capacité à répondre à la crise et à accompagner les nombreux Aveyronnais qui vont se trouver en situation de fragilité**.

Cette situation difficile est amplifiée par le désengagement de l'Etat dans de nombreux domaines (routes, RSA, services publics...). Le département s'engagera dans une dynamique pour que l'Etat assume ses responsabilités envers les collectivités territoriales et le maintien des services publics sur tout le territoire.

En tant que collectivité locale, le Département a un rôle majeur à jouer pour initier les transitions sociales et écologiques, créer des synergies, défendre et développer les Services Publics, notamment en milieu rural. En tant que chef de file de l'action sociale, **il a la capacité de s'assurer que personne ne sera laissé de côté. Il doit aussi agir pour une offre de soins équilibrée et répartie sur tout le territoire**.

L'Aveyron doit prendre sa part dans la transition écologique. Notre département, « vert » par nature, peut et doit être volontariste dans ce mouvement à l'échelle de notre planète.

Pour que notre agriculture puisse s'adapter, **nos agriculteurs doivent être épaulés**. Si nos déplacements sont encore trop polluants, **le Département proposera de vraies alternatives**. Si nos activités rejettent trop de carbone, toutes nos forces vives doivent être accompagnées **pour réduire leurs impacts**.

Le Conseil Départemental doit donner l'exemple par son soutien aux actions, par une mobilisation de l'innovation sous toutes ses formes : sociale, économique et écologique. **Nous n'avons plus le temps pour les demi-mesures. Il est temps d'agir !**

C'est ce pacte que nous souhaitons partager avec vous.

AGISSONS POUR LES SOLIDARITES HUMAINES ET L'ACTION SOCIALE

Renforcer la fraternité : agir en direction des publics en difficulté

Alors que les inégalités territoriales, économiques et sociales sont exacerbées et que de nouvelles formes de pauvreté et d'isolement se font jour, il est nécessaire de renforcer le champ d'intervention des solidarités, « cœur de métier » du Département.

- Nous initierons un diagnostic partagé des besoins sociaux (*habitat, déplacements, freins à l'emploi, alimentation, santé, sport et culture accessibles à tous*) et nous assurerons la coordination entre tous les acteurs.
- Nous renforcerons les moyens humains des services de *Protection Maternelle et Infantile, de Protection de l'enfance, du suivi des familles en difficulté, des mineurs non accompagnés et jeunes majeurs.*
- Nous dynamiserons la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) en augmentant ses moyens. Le guichet unique est insuffisant pour répondre véritablement aux besoins. Il en résulte trop souvent une gestion administrative des situations et la suppression des visites à domicile. Pour nous, l'humain doit primer à travers une approche bienveillante et directe des personnes concernées.

Renforcer l'action sociale dans la proximité

Collectivité indispensable à la cohésion des territoires, le Département doit développer une véritable politique solidaire et égalitaire en proposant des programmes humanistes et universalistes.

Nous garantirons l'accès :

- aux droits sociaux, en renforçant la présence des travailleurs sociaux et en restaurant les visites à domicile.
- à l'habitat social et très social partout sur le territoire
- au numérique en créant des postes d'« écrivain public numérique » dans toutes les permanences de proximité (*point d'accès, de formation et de soutien ...*)
- à la mobilité (*aide au permis, prêts de véhicules, garages associatifs, ...*)
- à l'insertion par l'activité économique

La crise a fragilisé trop de jeunes

- Nous exigeons l'extension du R.S.A. dès 18 ans. Nous serons volontaires pour mener une expérimentation dès que possible.

Soutenir les structures pour la petite enfance et pour les aînés

Par l'innovation sociale et par la connaissance fine du territoire, notre Département peut et doit apporter des solutions d'avenir à une société qui a tendance à se fragiliser.

- Nous veillerons à ce qu'aucun territoire ne soit une zone blanche en structures d'accueil temporaire pour les moins de 6 ans.
- Nous attribuerons aux EHPAD plus de moyens humains, pour un accompagnement de qualité des résidents respectueux des parcours de vie.
- Nous lancerons une expérimentation d'un accueil conjoint pour personnes âgées et leurs enfants adultes handicapés, sous forme d'un EHPAD-Foyer occupationnel et d'hébergement.
- Nous mènerons une réflexion par bassins de vie pour une offre de logements intermédiaires entre le domicile et l'Ehpad. Nous soutiendrons fortement la création de résidences autonomie adossées aux EHPAD, l'accueil familial et les colocations intergénérationnelles, les « résidences mixtes » (personnes âgées – étudiants ou jeunes actifs), avec des échanges de services.
- Nous soutiendrons le maintien ou la création de petites unités de vie, M.A.R.P.A. (Maisons d'Accueil et de Résidence pour personnes âgées), MAPAD (maisons d'accueil de personnes âgées dépendantes) et MAPA (maisons d'accueil de personnes âgées).

Prioriser le maintien à domicile, un enjeu majeur pour nos territoires

La crise du covid a accentué l'isolement des personnes fragiles. Le Département doit réaffirmer le principe de solidarité et apporter des réponses concrètes.

- Nous soutiendrons la reconnaissance des métiers du soutien à domicile en faveur des familles, des personnes malades, en situation de handicap, qui avancent en âge ou sont en situation de perte d'autonomie.
- Nous serons attentifs à la revalorisation salariale des personnels concernés, ainsi qu'à l'amélioration des remboursements, des frais de déplacement, des conditions de travail, de formation et de qualification professionnelle.
- Nous promouvoir des actions innovantes pour un maintien sécurisé au domicile et une aide aux aidants (« Haltes Répît », hébergements temporaires, offres de relayage...).

AGISSONS EFFICACEMENT POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

Lutter contre le réchauffement climatique, préserver la biodiversité.

L'urgence climatique et la sauvegarde de la biodiversité doivent guider l'ensemble des politiques publiques du territoire départemental. A cet effet :

- Nous créerons une vice-présidence et un service dédié à l'impact écologique : les budgets et actions seront étudiés sous l'angle de leur impact climatique et sur la biodiversité.
- Nous avons un objectif précis de réduction de la consommation énergétique dans toutes les politiques que nous mènerons.
- Nous visons une neutralité carbone du Département en 2040.
- Nous resterons vigilants sur l'artificialisation des sols.
- Cet effort, que nous conduirons sur 20 ans, se fera avec les Aveyronnaises et Aveyronnais. Nous mènerons des actions de sensibilisation pour rendre les citoyens acteurs de ce changement majeur.

Cela passera par la programmation, sur cette durée :

- d'une rénovation de l'ensemble des bâtiments du Conseil Départemental. Cette rénovation thermique sera réalisée avec des matériaux biosourcés, autant que possible locaux. Nous appliquerons des critères « énergie positive » pour toute nouvelle construction.
- d'un grand plan de la rénovation énergétique, notamment pour l'habitat social.
- d'un soutien opérationnel et financier aux intercommunalités et communes.
- Nous accompagnerons aussi tous les dispositifs favorisant la rénovation énergétique et la lutte contre la précarité énergétique.
- Nous contribuerons financièrement aux agences locales de l'énergie et du climat : ceci pour construire à terme un véritable service public de la rénovation énergétique et de la production d'énergies renouvelables.

Promouvoir une autre politique de l'eau, de l'assainissement et de réduction des déchets.

Le développement durable du territoire passe par une autre politique dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des déchets.

- Nous accompagnerons les collectivités pour la réduction des déchets et la préservation de la ressource en eau. Nous les soutiendrons pour le retour en régie publique de l'eau, de l'assainissement et du traitement des déchets
- Nous défendrons un schéma départemental des déchets qui réponde à une gestion publique inscrite dans un modèle social, économique et environnemental qui prendra en compte la géographie du département, l'écoute des habitants, de

l'écologie, et de la sécurité des populations. Le projet Solena, qui ne répond pas à ces exigences, devra être abandonné.

Améliorer la mobilité des Aveyronnais et faciliter les déplacements par le développement des alternatives à la voiture.

L'État et le département doivent, dans le cadre de leurs champs de compétences, favoriser les aménagements routiers pour la sécurité de tous les usagers (motorisés ou pas) et des agents, la sécurité et la tranquillité des riverains, et non pas pour augmenter la vitesse ou le flux de véhicules, notamment de poids lourds en transit, préjudiciable à l'environnement, au climat et à la santé des aveyronnais. Aussi :

- Nous abandonnerons le projet de la route Flavin/Malan/RN88.
- Nous développerons les pistes cyclables et soutiendrons les collectivités dans ce domaine comme l'exige la loi LAURE.
- Nous rapprocherons les aires de covoiturage des lieux d'habitation et y installerons des parkings à vélo couverts et protégés.
- Nous soutiendrons la mise en place de parkings relais notamment autour de l'agglomération de Rodez.
- Nous dynamiserons le court voiturage du quotidien, notamment pour les salariés qui effectuent des trajets identiques et à des horaires identiques

La lutte contre le réchauffement climatique rend, plus que jamais, le train indispensable. L'État doit assumer enfin sa responsabilité sur l'entretien et la rénovation des réseaux ferrés indispensables pour réhabiliter le fret, le ferroutage et développer à nouveau le transport des voyageurs.

Accompagner l'évolution de l'agriculture et développer une véritable filière locale de la restauration collective

L'agriculture est essentielle dans notre département. Nous la soutiendrons pour qu'elle poursuive son développement vers des productions de qualité, respectueuses de l'environnement, du bien-être animal et de la santé.

Nos agriculteurs ont besoin d'un accompagnement fort pour réussir leur transition, tout particulièrement en vue de leur assurer des revenus décents et d'économiser les ressources naturelles

Le département dispose, avec la restauration dans les collèges, d'un formidable levier pour créer cette filière locale et en faire un « label » Aveyron.

Dans cette perspective :

- Nous accompagnerons la transition vers une alimentation de qualité. Elle fournira un marché stable et une juste rémunération aux producteurs de proximité et favorisera l'essor de l'agriculture biologique et des circuits courts. Ainsi, nous participerons à la création de centaines d'emplois stables dans le département.
- Nous appuierons cette démarche pour qu'elle bénéficie à toute la restauration collective dans le département (écoles, hôpitaux, EHPAD, etc.).

Agir pour un tourisme en adéquation avec l'urgence climatique

L'Aveyron regorge de trésors naturels et patrimoniaux et bénéficie de sa tradition d'accueil. Notre tourisme reste à taille humaine, loin des « usines à touristes ». Il doit rester respectueux de notre environnement préservé.

Avec la crise du covid, l'été 2020 a vu l'arrivée dans le département d'un public en recherche de zones préservées. Nous sommes pleinement en mesure d'y répondre. Le tourisme est chez nous une filière économique à part entière.

Pour préserver notre modèle touristique doux, tout en assurant son développement :

- Nous encadrerons les activités « pleine nature » dans le respect de la biodiversité
- Nous accompagnerons les stations de ski pour qu'elles évoluent vers un tourisme de nature « 4 saisons »
- Nous soutiendrons le développement des circuits liés au slowtourisme, à l'agrotourisme, l'oénotourisme, le cyclo-découverte, le tourisme patrimonial, le tourisme culturel ...
- Nous créerons aussi un « Pass'Aveyron » pour l'accès de tous aux activités de loisirs et de tourisme. Nous souhaitons que les Aveyronnais s'approprient beaucoup plus les nombreux points forts de notre département.

AGISSONS POUR TOUS ET AVEC TOUS LES HABITANTS

Garantir l'accès aux soins pour tous

Plus que jamais, nous devons lutter contre la désertification médicale et pour une offre de santé (hôpitaux, médecine générale et spécialisée, centres de planification familiale...) sur tout le territoire.

C'est pourquoi :

- Nous agirons pour la sauvegarde et le développement des activités hospitalières existantes contre toutes les tentatives directes ou dissimulées de restriction ou de fermeture visant les structures de proximité.
- Nous favoriserons les centres de santé pluridisciplinaires adossés aux Centres Hospitaliers, en particulier dans les territoires ruraux.
- Nous nous attacherons au renforcement de l'attraction du territoire à destination des étudiants en médecine, incitations financières et fiscales (accueil de stagiaires, bourses en contrepartie d'un engagement à exercer pendant au moins 5 ans, contrats de médecins salariés en cabinet médical, ...).
- Nous créerons un Conseil départemental de la Démographie médicale regroupant tous les acteurs (hôpitaux, Agence Régionale de Santé, Centres d'Action Sociale, associations des patients...).
- Nous impulserons un travail de prévention en matière de santé (ondes électromagnétiques, perturbateurs endocriniens, équilibre alimentaire...).

Agir pour la jeunesse

Même en Aveyron, notre jeunesse est bien plus exposée que par le passé à de nombreux dangers. A une période de vie où l'on fait l'acquisition de l'autonomie et où l'on s'éveille à la citoyenneté, l'attention des adultes est fondamentale.

Depuis la cellule familiale jusqu'aux institutions concernées, tous les acteurs doivent se mobiliser pour une vigilance accrue, condition essentielle d'une sérénité préservée. Elle demande que nous nous adaptions à la situation de chaque territoire. Dans cette optique :

- Nous créerons une Maison des Adolescents en lien avec l'État et les acteurs agissant dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- Nous soutiendrons les actions des Missions Locales, des MJC, des clubs de jeunes, des centres jeunesse et des centres sociaux dans chaque bassin de vie.
- Nous créerons des postes d'éducateurs de prévention
- Nous favoriserons l'engagement citoyen des jeunes en les associant au dispositif AJIR (action, jeunes, initiatives et responsabilité) copiloté par l'État, la CAF et la MSA.

- Nous mènerons une politique volontariste pour aider les collégien.ne.s à devenir des citoyen.ne.s à part entière, notamment en renforçant les moyens alloués au « Conseil des jeunes de l'Aveyron ».
- Nous favoriserons les dispositifs « *collège au cinéma* » et « *collège au théâtre* ».
- Nous rendrons systématique la participation des élèves aux projets d'aménagements des collèges.

Développer l'offre culturelle et sportive pour tous

Culture et sport ont été les grands sacrifiés des confinements. La culture et le sport ne sont pas uniquement essentiels, ils sont vitaux !

Pour leur permettre de reconquérir leur place légitime en Aveyron :

- Nous soutiendrons des initiatives sportives et culturelles au plus près des populations (bibliobus, ludobus, ateliers d'occitan, sport et musique en pied d'immeubles et en milieu rural...).
- Nous lancerons un programme d'aménagement et d'amélioration des infrastructures, notamment pour des résidences d'artistes.
- Nous élaborerons un dispositif de soutien exceptionnel pour nos festivals et manifestations culturelles.
- Nous accentuerons la dynamique de Lecture pour tous.
- Nous confierons à Aveyron Culture le rôle de centre de ressources et de conseils pour tous les territoires aveyronnais.
- Nous favoriserons l'accès aux différentes structures culturelles : musées, médiathèques, bibliothèques départementales, y compris par la gratuité.
- Nous mettrons des locaux départementaux à disposition d'artistes sur le mode de lieux éphémères.
- Nous coordonnerons et soutiendrons les acteurs de l'éducation populaire, notamment dans leurs actions de formation.

Créer des instances de démocratie dans nos territoires

C'est grâce à l'intelligence collective que le Département sera en mesure de construire des solutions ambitieuses et innovantes adaptées aux besoins.

- Nous renforcerons la transparence sur nos actions et nos projets en direction des citoyens et de tous les élus.

- Nous instituerons une vice-présidence du Conseil Départemental au développement de la démocratie participative.
- Nous créerons un « conseil citoyen participatif » composé en partie de citoyens tirés au sort qui se prononcera sur toute question d'intérêt départemental.
- Nous prévoirons des financements participatifs dont l'utilisation sera décidée par des conseils citoyens.

- Nous mettrons en place un droit d'initiative citoyenne (référendum d'initiative locale, pétitions, agoras, ...) avec des moyens matériels et financiers dédiés pour permettre aux habitants d'obtenir l'inscription de sujets à l'ordre du jour de l'assemblée départementale.

Garantir l'égalité femmes/hommes et veiller au respect des différences

Le département sera exemplaire dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité femme/homme. En tant qu'employeur et financeur, il veillera au respect des différences. Il s'attachera à remplir progressivement l'obligation d'emploi des personnes porteuses de handicap et à garantir l'égalité femmes/hommes.

C'est pourquoi :

- Nous créerons une vice-présidence à l'égalité.
- Nous travaillerons en interne sur la « dé-précarisation » et la dépréciation des métiers féminisés et nous adopterons des dispositifs opérationnels de lutte contre le harcèlement sexiste et sexuel au travail dans les services.
- Nous nous coordonnerons avec les partenaires associatifs et institutionnels pour répondre à ces exigences.
- Nous veillerons à l'insertion de clauses dans les appels d'offres sur les réalités d'égalité professionnelle dans les entreprises qui soumissionnent. Nous interdirons les publicités à caractère sexiste dans l'espace public.
- Nous serons candidats au label « diversité et égalité professionnelle ».
- Nous créerons un Observatoire départemental des violences faites aux femmes afin de contribuer à une meilleure connaissance de la réalité des violences et soutenir les acteurs engagés dans la prévention et l'accompagnement des femmes et de leurs enfants.
- Nous nous engageons à mettre en place un dispositif de protection par l'éloignement du conjoint violent, pour assurer aux victimes et leurs enfants la possibilité d'un maintien au domicile.

Développer l'économie circulaire et l'Économie Sociale et Solidaire

Le développement de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire (ESS) constitue un gisement d'innovation pour redynamiser nos territoires.

Les expériences d'épiceries et cafés coopératifs, les habitats intergénérationnels, les ressourceries et recycleries, les tiers-lieux, les projets maraîchers collectifs, les productions d'énergies vertes locales et citoyennes, le maintien à domicile, des systèmes d'échange local (SEL), ...) sont autant d'opportunités pour accélérer les transitions et répondre aux défis écologiques, sociaux et démocratiques d'aujourd'hui.

Aussi :

- Nous encouragerons le développement de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.
- Nous intensifierons les partenariats avec les structures fédératives de l'ESS.
- Nous financerons des aides au démarrage et à l'investissement des opérateurs détenteurs de l'agrément en matière d'économie sociale et solidaire.

